

# Conditions tarifaires personnes physiques

Au 1er janvier 2026



BANQUE  
**WORMSER FRÈRES**

# Sommaire

<b>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</b>	<b>4</b>
• Ouverture, transformation, clôture	
• Relevés de compte	
• Tenue de compte	
• Services en agence	
<b>Banque à distance</b>	<b>4</b>
<b>Vos moyens et opérations de paiement</b>	<b>4</b>
• Cartes bancaires	
• Virements	
• Prélèvements	
• Chèques	
<b>Offres groupées de services</b>	<b>6</b>
<b>Irrégularités et incidents</b>	<b>6</b>
• Commission d'intervention	
• Opérations particulières	
• Incidents de paiement	
<b>Découverts et crédits</b>	<b>7</b>
• Facilité de caisse et/ou découvert	
• Crédits immobiliers	
• Engagements par signature / cautions délivrées	
• Autres prestations	
<b>Épargne et placements financiers</b>	<b>8</b>
• Épargne bancaire	
• Placements financiers / Opérations sur titres	
• Commission souscriptions / Rachats sur OPC	
• Gestion sous mandat	
• Placements non cotés	
<b>Opérations internationales</b>	<b>9</b>
• Opération par carte bancaire hors zone euro	
• Virements	
• Commissions de Change	
<b>Assurances</b>	<b>10</b>
<b>Résoudre un litige</b>	<b>11</b>

Cette brochure tarifaire présente les principaux services bancaires et financiers proposés par la Banque Wormser Frères. Elle n'est pas exhaustive et votre banquier privé se tient à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Pour plus de transparence et permettre la comparaison des tarifs entre les banques, cet extrait vous présente les conditions tarifaires de la Banque Wormser Frères appliqués à la liste nationale des services les plus représentatifs, identifiés par le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) liés à un compte de paiement.

## Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement permettant de <b>gérer ses comptes sur Internet</b> , sur <a href="http://www.banquewormser.com">www.banquewormser.com</a> (hors coût du fournisseur d'accès Internet)	Gratuit
Produit offrant des <b>alertes sur la situation du compte</b> par SMS	Service non fourni
Carte de paiement internationale <b>à débit immédiat</b> (Carte Visa Premier)	Service non fourni
Carte de paiement internationale <b>à débit différé</b> (Carte Visa Premier)	150,00€/an
Carte de paiement à <b>autorisation systématique</b>	Service non fourni
<b>Retrait en euros</b> dans un Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Carte Visa Premier)	Gratuit
<b>Virement SEPA</b> occasionnel dans la zone euro	Par internet : gratuit En agence : 10,00 € / virement
<b>Frais de prélèvement</b>	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : gratuit Frais par paiement d'un prélèvement : gratuit
<b>Commission d'intervention</b>	8,00 € par intervention Maximum 80,00 € mois
<b>Assurance perte ou vol</b> des moyens de paiement	Service non fourni
<b>Frais annuels</b> de tenue de compte	Nous consulter

## Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

### Ouverture, transformation, clôture

Ouverture / clôture de compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit

### Relevés de compte

Relevé de compte mensuel	Gratuit
Relevé de compte avec une périodicité différente	12,00 € / relevé
Duplicata d'un relevé de compte	4,20 €

### Tenue de compte

Frais de tenue de compte résident	Gratuit
Frais de tenue de compte non-résident	1 000,00 € / an
Frais de compte inactif au sens de l'article L312-19 du Code monétaire et financier <i>(sans mouvement depuis 12 mois)</i>	30,00 € / an

### Services en agence

Versement ou retrait d'espèces en agence	Non proposé
Ouverture d'un dossier succession	0,5 % du montant <i>(min : 400€ / max : 850€)</i>

### Délivrance de documents

Frais de recherche de documents ( <i>à l'unité</i> )	40,00 €
Délivrance d'une attestation ( <i>à l'unité</i> )	30,00 €

## Banque à distance

Service bancaire en ligne	Gratuit
Application mobile Banque Wormser Frères	Gratuit

## Vos moyens et opérations de paiement

### Cartes bancaires

Cotisation annuelle :	
• Carte Visa Premier	150,00 €
Demande d'un nouvel envoi de code confidentiel	10,00 €
Fabrication d'une nouvelle carte	20,00 €
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets ( <i>zone euro</i> )	Gratuit
Paiement chez un commerçant ( <i>zone euro</i> )	Gratuit
Mise à disposition de la carte en agence	Gratuit
Frais d'opposition de la carte par le porteur pour perte ou vol	Gratuit

## Virements

Émission d'un virement en urgence (valeur jour avant 14h) – <i>en agence uniquement</i>	19,00 €
<b>Virement SEPA<sup>(1)</sup></b>	
Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Émission d'un virement en faveur d'un compte à la Banque Wormser Frères	Gratuit
Émission d'un virement vers une autre banque de l'espace SEPA :	
• Depuis l'espace client en ligne	Gratuit
• Hors espace client en ligne	10,00 €
Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA :	10,00 €
• Virement permanent ( <i>par opération</i> )	2,00 €
• Modification ou annulation d'un virement permanent en ligne	Gratuit
• Modification ou annulation d'un virement permanent en agence	3,50 €

## Virement SEPA IP<sup>(2)</sup>

Émission d'un virement SEPA Instantané :	
• Depuis l'espace client en ligne	Gratuit
• Hors espace client en ligne	10,00 €
Réception d'un virement SEPA instantané	Gratuit

## Prélèvements

Réception :	
• Frais de mise place d'un mandat de prélèvement Sepa	Gratuit
• Frais par paiement d'un prélèvement Sepa	Gratuit
• Mise en opposition d'un prélèvement Sepa	Gratuit

## Chèques

Mise à disposition d'un chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier (LR) en recommandé	Frais postaux
Remise d'un chèque sur la France ( <i>date de valeur : 1 jour ouvré, soumis à des délais d'encaissement</i> )	Gratuit
Frais d'opposition chèque et/ou chéquier par l'émetteur	20,00 €
Frais d'émission / annulation d'un chèque de banque	20,00 €

(1) Les virements SEPA (Single Euro Payments Area) sont des virements libellés en euros émis vers/depuis un pays de l'EEE (les 28 Etats membres + l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et Monaco).

(2) Un virement SEPA instantané (IP) est un transfert en euros exécuté en moins de 10 secondes, disponible 24h/24 et 7j/7, entre deux comptes situés dans la zone SEPA. Ce type de virement permet un crédit immédiat sur le compte du bénéficiaire, même les week-ends et jours fériés. Il est irréversible une fois validé.

## Offres groupées de services

**Service Bancaire de base offre réservée aux comptes ouverts sur désignation de la Banque de France**  
dans les conditions de l'article D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

Frais mensuels	Gratuit
Plafond mensuel des incidents	25,00 €

### Offre Destinée aux Clients en situation de fragilité financière

au sens de l'article L312-1-3 du Code Monétaire et Financier

Frais mensuels	3,00 €
Plafond mensuel des incidents	20,00 €
Plafond annuel des incidents	200,00 €

## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

Incident de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (absence ou insuffisance de provision, coordonnées bancaires erronées, présentation d'un ordre de paiement irréguliers ...).

Par opération ( <i>dans la limite de 10 opérations /mois</i> )	8,00 € (max 80 € /mois)
--	----------------------------

### Opérations particulières

Saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant (max 100,00 €)
Saisie-attribution, saisie de valeurs mobilières, saisie conservatoire	100,00 €

### Incidents de paiement

#### Incidents sur carte :

• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	25,00 €
• Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de CB	40,00 €

#### Incidents sur chèque émis :

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	20,00 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	30,00 €
• Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00 €

#### Incidents sur chèque remis :

• Chèque sans provision	Gratuit
• Autres motifs de rejet : vol, absence de mentions obligatoires	15,00 €

#### Incidents sur prélèvement SEPA :

• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	20,00 €
--	---------

## Découverts<sup>(3)</sup> et crédits<sup>(4)</sup>

### Facilité de caisse et/ou découvert

Découvert autorisé :

- Frais de dossier / TAEG<sup>(5)</sup>

[Nous consulter](#)

Découvert non autorisé :

- Taux débiteur annuel révisable

TBB<sup>(6)</sup> + 7,00 %

Autres frais :

- Commission de plus fort découvert

0,05% mensuel

### Crédits à la consommation

Frais de dossier / TAEG

[Nous consulter](#)

### Crédits immobiliers

Frais de dossier / TAEG

[Nous consulter](#)

Émission d'une offre modificative sous forme d'avenant

[Nous consulter](#)

### Engagements par signature / Cautions délivrées

Taux et frais de dossier selon la nature de l'engagement :

- Commission de risque annuelle
- Frais de rédaction d'acte / avenir

[Nous consulter](#)

[Nous consulter](#)

### Autres prestations

Lettre d'information annuelle aux cautions (par engagement)

Gratuit

Demande de décompte de remboursement anticipé

Gratuit

Réédition d'un tableau d'amortissement

20,00 €

(3) Selon la nature du découvert, le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) est indiqué sur l'offre de contrat d'ouverture de crédit sous forme de découvert en compte ou est précisé sur le relevé de compte.

(4) Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de prêt.

(5) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) représente le coût total d'un crédit. Il prend en compte l'ensemble des frais liés au crédit.

(6) Le TBB (Taux de Base Bancaire) de la Banque Wormser Frères était de 6,60% au 01/01/2025. Le TBB est déterminé par chaque banque, en fonction de la nature du crédit consenti et tient compte de différents taux du marché des capitaux. Ce taux sert de base pour calculer le taux conventionnel des crédits.

## Épargne bancaire

Compte à Termes

Gratuit

Les taux de ces placements ne sont pas indiqués car susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché. Pour toute information, nous consulter.

## Placements financiers / Opérations sur titres<sup>(7)</sup>

Droit de garde et autres titres	CTO <sup>(8)</sup>	PEA / PEA – PME
Commission proportionnelle	Par tranche du montant brut : - de 0 à 100 000 € ..... 0,60% - de 100 001 à 300 000 € ..... 0,48% - de 300 001 à 500 000 € ..... 0,36% - de 500 001 à 750 000 € ..... 0,30% - à partir de 750 001 € ..... 0,18% - OPC de Wormser Frères Gestion ..... gratuit	0,40 %
Droit fixe pour les titres cotés	N.A	5,00 € par ligne
Droit fixe pour les titres non cotés	N.A	25,00 € par ligne
Minimum de facturation (par portefeuille)	36,00 €	0 €

Frais d'ouverture d'un PEA ou PEA-PME

Gratuit

Frais de tenue et de gestion de compte-titres, PEA ou PEA-PME inactif\*

Application des droits  
de garde

(\*au sens de l'article L.312-19 CMF)

Opérations de bourse	CTO <sup>(8)</sup>	PEA / PEA – PME
Commission proportionnelle (opération sur action) <i>Euronext</i>	1,20% Minimum : 18,00 €	1,20% ordre réalisé en agence
Commission proportionnelle (opération sur action) <i>Hors Euronext</i>	1,50% Minimum : 18,00 €	1,20% ordre réalisé en agence
Commission proportionnelle (opération sur obligation) <i>Titre émis en France</i>	0,54% Minimum : 18,00 €	NA
Commission proportionnelle (opération sur obligation) <i>Titre émis hors de France</i>	0,90% Minimum : 60,00 €	NA

Opérations sur titres	CTO <sup>(8)</sup>	PEA / PEA – PME
OST	1,20%	1,20%
Encaissement de dividendes valeurs <i>Euronext</i>	Gratuit	Gratuit
Encaissement de dividendes valeurs <i>Hors Euronext</i>	3,60%	3,60%
Encaissement de coupons <i>Euronext</i>	Gratuit	NA
Encaissement de coupons <i>Hors Euronext</i>	3,60 %	NA

(7) Les présents tarifs sont affichés hors Taxe sur les Acquisitions de Titres (T.A.T), au taux actuel de 0,2%.

(8) Compte-titre ordinaire

Frais de transfert de titres	CTO <sup>(8)</sup>	PEA / PEA – PME
Frais par ligne si transfert entrant	Gratuit	Gratuit
Frais par ligne si transfert sortant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15,00 € si titres déposés Euronext</li> <li>• 50,00 € si titres déposés hors Euronext</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15,00 € par titre coté</li> <li>• 50,00 € par titre non coté</li> </ul> <p>Maximum : 150,00 €</p>

## Commission de souscriptions / Rachats sur OPC

OPC de Wormser Frères Gestion	Gratuit
Autres OPC	
(en sus des éventuelles commissions d'entrée / sortie prévues au prospectus)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• OPC français</li> <li>• OPC étrangers</li> </ul>	1,20 % 1,50 %

## Gestion sous mandat

Commission forfaitaire dégressive prélevée, à chaque fin de trimestre

Tranche du montant des actifs sous gestion	Mandat Prudent	Mandat Equilibre	Mandat Dynamique - Dynamique US - Dynamique Durable - PEA
Entre 0 et 2 M€	1,36 %	1,75 %	1,95 %
Entre 2 M€ et 4 M€	1,05 %	1,35 %	1,55 %
Au-delà de 4 M€	0,75 %	0,80 %	1 %

## Placements non cotés

Opération de placement non coté	Nous consulter
---------------------------------	----------------

## Opérations internationales<sup>(9)</sup>

### Opération par carte bancaire hors zone euro

Retrait d'espèces en devise au distributeur automatique de billets (hors zone euro)	3,25 % du montant
Paiement par carte en devise chez un commerçant (hors zone euro)	3,25 % du montant

(9) Opération en devises hors euro ou impliquant des pays hors Espace économique européen

## Virements

Réception d'un virement hors SEPA	24,00 € + Commission de change*
Émission d'un virement international hors SEPA ( <i>barème cumulable</i> ) :	Tarification par pallier + Commission de change*
- De 0 € à 76 000 € .....	0,100%
- De 76 001 € à 152 000 € .....	0,050%
- De 152 001 € à 458 000 € .....	0,025%
- Au-delà de 458 000 € .....	0,0125%
<i>Avec un minimum de 24,00 € par virement.</i>	

Des frais supplémentaires peuvent être prélevés par les banques intermédiaires lors des virements internationaux. Ces frais, facturés par des établissements tiers, ne peuvent pas être précisés à l'avance.

## \*Commissions de Change

Les commissions de change sur virement s'appliquent au cours du marché au moment de la passation de l'ordre.

Commission de change (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) :

- Jusqu'à 100 000 € .....	0,80 %
- De 100 001 € à 500 000 € .....	0,65 %
- Au-delà de 500 000 € .....	0,50 %
<i>Avec un minimum par opération de 24,00 €.</i>	

## Assurances

Assurance-vie et contrat de capitalisation

[Nous consulter](#)

## Résoudre un litige

En cas de réponse non satisfaisante auprès de votre Banquier / conseiller financier ou de la Direction, vous disposez de la faculté de saisir le Médiateur.

Si le désaccord persiste ou à défaut de réponse, vous disposez des voies de recours suivantes :

- en cas de différend concernant un service / produit bancaire commercialisé par la Banque, le médiateur désigné par la Banque, auprès de la Fédération Banque Française (FBF), directement sur le site [www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr) (onglet « Saisir la médiateur ») ou par courrier postal à l'adresse suivante : Le Médiateur, CS 151, 75422 Paris Cedex 09.
- en cas de différend concernant un service / produit financier, le Client peut s'adresser, soit au médiateur FBF dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus, soit au médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), par courrier postal à l'attention de Madame la Médiatrice – 17 place de la Bourse – 75082 Paris cedex 02 ou par le formulaire électronique accessible sur le site internet de l'AMF, <http://www.amf-france.org/Le-mEDIATEUR-de-l-AMF/Presentation>
- en cas de différend concernant un contrat d'assurance, le Client peut s'adresser au Médiateur de l'Assurance agissant conformément à la «Charte de la Médiation de l'Assurance» par courrier postal aux coordonnées suivantes : La Médiation de l'Assurance -TSA 50110- 75441 Paris Cedex 09 ou via le site internet <https://www.mediation-assurance.org>

Le présent document vous indique les prix en euros de nos principaux services. Ces tarifs sont exprimés en euros TTC. Ils s'appliquent tels quels à l'ensemble des clients particuliers, qu'ils soient résidents ou non-résidents. Dans le cas des prestations soumises à TVA, celle-ci est incluse dans le montant affiché et n'est pas déductible. Ces tarifs annulent et remplacent ceux précédemment en vigueur.

Nous vous rappelons que selon la réglementation en vigueur, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus, les comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger ainsi que les revenus afférents. En outre, dès que la perception de revenus mobiliers par l'intermédiaire de ces comptes, ces dernières doivent s'acquitter des prélèvements sociaux et, le cas échéant, d'un acompte d'impôt sur le revenu.

Par ailleurs, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont également tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus, les contrats d'assurance-vie souscrits auprès d'organismes établis hors de France et, le cas échéant, les revenus afférents. En outre, dans certains cas, ces dernières doivent s'acquitter, dès le versement des revenus, des prélèvements sociaux.

En cas de non-respect de ces obligations, les personnes concernées s'exposent à des rappels d'impôts et à l'application de sanctions fiscales (amendes, majorations, intérêts de retard). Pour plus de précisions concernant les obligations fiscales vous incombeant, nous vous recommandons de vous rapprocher de vos conseils habituels.



7-11, Boulevard Haussmann, 75009 Paris

[www.banquewormser.com](http://www.banquewormser.com)

01 47 70 90 80

Banque Wormser Frères est le nom commercial de la Banque d'Escompte, S.A. au capital de 16 000 000 euros, R.C.S. Paris 562 102 913, agréée en qualité d'établissement de crédit par l'ACPR sous le n° 44149 inscrite comme courtier d'assurance ou de réassurance auprès de l'ORIAS sous le numéro 07034699